

Mars 2023



AMBERT  
LIVRADOIS  
FOREZ

# SCHÉMA DIRECTEUR CYCLABLE

## CC AMBERT LIVRADOIS FOREZ

### PHASE 3 : PLAN D' ACTIONS



CO  
PO  
MO  
Conseil  
en Politiques  
de Mobilités



Anne Muselli

Dorothee DUFFAUD Avocat au  
Barreau de Lyon

Droit public

# SOMMAIRE

## Partie 1

### Synthèse de la politique cyclable d'Ambert Livradois Forez

p. 3

## Partie 2

### Le plan d'actions

p. 4

- Un préalable indispensable : positionner la CC ALF en chef d'orchestre de la politique cyclable p. 4
- Un plan d'actions décliné autour de 5 axes de travail et 18 actions p.6
- Un calendrier proposant 3 temporalités sur 10 ans p. 7
- Un coût global estimé à 13 millions d'euros sur 10 ans p. 7

AXE  
1

Un réseau d'itinéraires cyclables autour de 6 bassins et 5 grandes liaisons

p. 8

AXE  
2

Des bourgs cyclables et marchables : déployer des itinéraires à l'échelle d'un bourg et ses hameaux

p. 20

AXE  
3

Une offre de stationnement développée et diversifiée

p. 23

AXE  
4

Une offre de services au plus près des habitants et des acteurs

p. 26

AXE  
5

Communiquer, sensibiliser et informer

p.32

# Partie 1. Synthèse de la politique cyclable d'Ambert Livradois Forez

## LE CHOIX D'UNE AMBITION À LA HAUTEUR DU CONTEXTE ÉNERGÉTIQUE ET SOCIO-ÉCONOMIQUE

Lors du séminaire stratégique de janvier 2023, les élus ont souhaité s'engager sur une ambition forte en plébiscitant le scénario « Le Temps des Infrastructures ». Des modifications ont été apportées par les élus : une politique de stationnement plus importante, des itinéraires adaptés aux enjeux du territoire... Le scénario a donc été retravaillé pour aboutir à ce plan d'actions. Le tableau ci-dessous présente une synthèse de la politique cyclable d'Ambert Livradois Forez.

	<p><i>S'appuyer sur le patrimoine viaire des communes pour encourager la pratique du vélo et développer de grandes infrastructures cyclables le long des départementales + 1 étoile cyclable pour Ambert</i></p>		
	<p><b>65,7</b> Km de zones apaisées (6,1 km en 2022) au sein des 11 polarités et des bourgs traversés par des liaisons cyclables</p>		<p>Capacité à capter de nouveaux usagers du quotidien</p> <p><b>+</b> <b>+</b> <b>+</b></p>
	<p><b>38,9</b> Km d'infrastructures cyclables (3,5 km en 2022) : piste cyclable, bande cyclable et voie verte  <b>21</b> km de Chaussée à Voie Centrale banalisées          14,6 kilomètres de routes partagées  <b>106</b> kilomètres d'itinéraires conseillés</p>		<p>Capacité à répondre aux enjeux de transition énergétique et de précarité énergétique</p> <p><b>+</b> <b>+</b></p>
	<p><b>X8</b> Une offre de stationnement multipliée par 8          → Une offre de stationnement diversifiée pour répondre à différents usages</p>		<p>Capacité à renforcer l'attractivité territoriale</p> <p><b>+</b> <b>+</b> <b>+</b></p>
	<p>Location longue durée de VAE (en cours) – Services ambulants : atelier de réparation, formation, test de vélos – aide à l'achat de VAE (en cours) – Accompagnement des entreprises – accompagnement des établissements scolaires dans un parcours d'apprentissage de la maternelle au lycée – Animation du territoire/fédérer les acteurs du territoire – expérimenter un système de vélo-bus – former à l'urbanisme cyclable – outils de communication : campagne de communication (en cours), plan vélo, guide pratique...</p>		<p>Coût d'investissement</p> <p><b>+</b></p> <p>Coût de fonctionnement</p> <p><b>+</b></p> <p><b>13 millions d'euros</b> (estimation)</p>

### ■ UN PRÉALABLE INDISPENSABLE : POSITIONNER LA CC AMBERT LIVRADOIS FOREZ EN CHEF D'ORCHESTRE DE LA POLITIQUE CYCLABLE

Les acteurs compétents dans la mise en œuvre de la politique cyclable de la CC Ambert Livradois Forez sont multiples. La Région Auvergne-Rhône-Alpes est l'autorité organisatrice des mobilités et délègue la compétence sur les modes actifs à la CC Ambert Livradois Forez. En matière d'aménagements de la voirie et des espaces publics, ce sont le Département du Puy-de-Dôme et les communes qui assurent cette compétence, à l'exception de quelques voiries d'intérêt communautaire au sein de la zone industrielle de la Masse à Ambert, à la charge de la CC ALF.

Dans ce contexte, et afin que la mise en œuvre soit la plus efficace possible, Ambert Livradois Forez souhaite poursuivre la dynamique de travail engagée dans le cadre de l'élaboration du schéma directeur cyclable. En préambule de ce plan d'action, il apparaît donc indispensable de définir le rôle de la CC ALF dans la mise en œuvre de la politique cyclable du territoire.

Les différentes séquences de travail ont permis de préciser à plusieurs reprises la nécessité de positionner la CC ALF comme chef d'orchestre pour répondre à 5 grands objectifs et besoins.

# LES 5 GRANDES MISSIONS DE LA CC ALF

## 1 APPUI TECHNIQUE ET FINANCIER DES COMMUNES

- Accompagner les communes sur leurs projets d'aménagements, de stationnements et de services (choix d'aménagement, de mobilier de stationnement)
- Appuyer les communes pour imaginer et formaliser les modalités d'entretien des aménagements cyclables sur chemins communaux, pour assurer une gestion cohérente et adaptée aux différents itinéraires
- Assurer la cohérence des projets sur le territoire et faire le lien entre les différents projets communaux
- Être en veille sur les outils de financements, relayer les informations aux communes et construire les réponses aux appels à projets
- Appuyer financièrement les communes dans la réalisation de leurs projets à l'aide de fonds de concours
- Encourager et organiser les achats groupés pour le mobilier de stationnement, la signalétique

## 2 ANIMATION DU TERRITOIRE ET FÉDÉRATION DES ACTEURS

- Animer et mobiliser le réseau d'acteurs du territoire (partenaires institutionnels, communes, associations, acteurs du vélo...) en proposant :
  - Des temps d'échanges réguliers (2 fois par an) pour suivre l'avancée des projets et du plan d'actions, partager des expériences, organiser des visites terrain
  - Des temps de formation sur l'aménagement cyclable à destination des élus et techniciens
- Mobiliser les partenaires et les acteurs compétents en matière d'aménagement

## 3 MISE EN PLACE DE SERVICES ET OUTILS DE COMMUNICATION À L'ÉCHELLE INTERCOMMUNALE

- Être un relais d'informations auprès des différents acteurs du territoire : entreprise, bailleurs sociaux, établissements scolaires, commerçants...
- Proposer des outils de sensibilisation et des services de location et de réparation à l'échelle intercommunale
- Imaginer et déployer une signalétique cyclable à l'échelle intercommunale

## 4 DÉPLOIEMENT D'UNE OFFRE DE STATIONNEMENT VÉLO

- Offre de stationnement en proximité des équipements d'intérêts communautaires et des pôles d'intermodalité (aire de covoiturage, arrêt de TC)

## 5 AMÉNAGEMENTS DES ITINÉRAIRES CYCLABLES SUR LES VOIRIES D'INTÉRÊTS COMMUNAUTAIRES

Ce rôle de chef d'orchestre, nécessaire pour accompagner la mise en œuvre du schéma cyclable, nécessite de **disposer d'une ingénierie technique au sein de la Communauté de Communes**, à savoir 0,5 à 1 équivalent temps plein. Si cette ingénierie technique existe actuellement grâce aux financements de l'appel à projet AVELO2, **la Communauté de Communes devra pouvoir par la suite être en mesure de la pérenniser**, ce qui représente un coût de fonctionnement de 20 000 € à 40 000 € par an.

## ■ UN PLAN D' ACTIONS DÉCLINÉS AUTOUR DE 5 AXES DE TRAVAIL ET 18 ACTIONS

### Axe 1 - Un réseau d'itinéraires cyclables autour de 6 bassins et 5 grandes liaisons

1	Ambert Ville Cyclable et marchable
2	La plaine du Livradois : une mise en réseau des bourgs par les chemins autour d'un axe structurant Ambert/Marsac/Arlanc
3	La Vallée de la Dore : Un axe Ambert/Vertolaye/Olliergues/Giroux pour relier les différentes polarités et les grands sites industriels
4	Le secteur de Cunlhat : un axe Auzelles/Tours-sur-Meymont/Giroux autour de Cunlhat bourg cyclable et marchable
5	La vallée de l'Ance : un axe pour relier les villages et se connecter à Usson-en-Forez
6	Le secteur de Saint-Germain : Un axe St-Germain-l'Herm/Fournols
7	Aménager et signaler les points d'entrées dans Ambert, les giratoires, les traversées de RD et les carrefours à feux

### Axe 2 - Des bourgs cyclables et marchables : déployer des itinéraires à l'échelle d'un bourg et ses hameaux

8	Faire de la marche et du vélo, les premiers modes de déplacements au sein des bourgs
9	Imaginer un réseau local de liaisons cyclables à l'échelle communale (bourg et hameaux) et/ou de communes limitrophes

### Axe 3 - Une offre de stationnement développée et diversifiée

10	Multiplier par 8 l'offre de stationnement et diversifier l'offre pour répondre à de multiples usages
----	--

### Axe 4 - Une offre de services au plus près des habitants et des acteurs

11	Expérimenter un service de location de VAE Longue durée
12	Organiser une offre de services ambulants
13	Proposer un service d'accompagnement et d'information auprès de différents publics
14	Ancrer la pratique du vélo dès le plus jeune âge et sur l'ensemble de la scolarité
15	Proposer une aide à l'achat de Vélos à Assistance Electrique (VAE)

### Axe 5 - Communiquer, sensibiliser et informer

16	Déployer des outils de communication
17	Organiser des événements autour du vélo
18	Concevoir et déployer une signalétique vélo unifiée et cohérente

## UN CALENDRIER PROPOSANT 3 TEMPORALITÉS

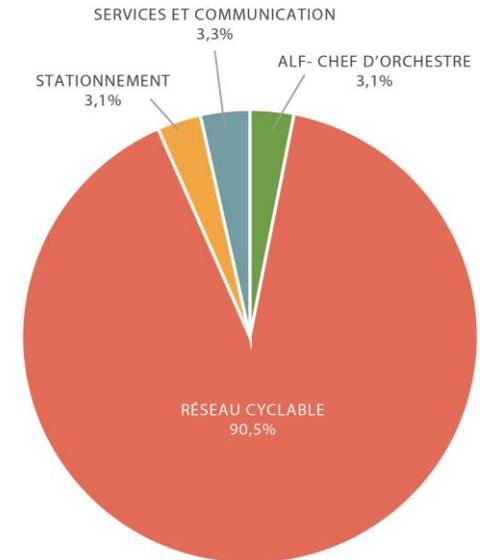
Le calendrier de mise en œuvre a été défini autour de 3 temporalités, s'échelonnant de 2023 à 2033. La première correspond aux actions à mener avant la fin du mandat en cours des élus municipaux et intercommunaux. La troisième s'achève en 2033 pour être en cohérence avec le calendrier du nouveau schéma cyclable du département du Puy-de-Dôme (2024-2033).

## UN COÛT GLOBAL ESTIMÉ À 13 MILLIONS D'EUROS SUR 10 ANS

Les 5 axes de travail et les 18 actions définissent la politique cyclable d'Ambert Livradois Forez, et la volonté de positionner le vélo comme un mode de déplacement au quotidien pour un **coût global estimé à près de 13 millions d'euros HT** (investissement et fonctionnement) sur un horizon de temps de 10 ans. L'axe concernant les infrastructures cyclables représentent 90,5% des coûts estimés, tandis que le stationnement et l'ingénierie technique au sein d'ALF représente chacun 3,1% des coûts. Le volet services/communication occupe quant à lui 3,3% des coûts estimés.

		2023-2026	2027-2030	2031-2033
<b>Axe 1 - Un réseau d'itinéraires cyclables autour de 6 bassins et 5 grandes liaisons</b>				
1	Ambert Ville Cyclable et marchable			
2	La plaine du Livradois			
3	La Vallée de la Dore			
4	Le secteur de Cunlhat			
5	La vallée de l'Ance			
6	Le secteur de Saint-Germain			
7	Aménager et signaler les points d'entrées dans Ambert, les giratoires, les traversées de RD et les carrefours à feux			
<b>Axe 2 - Des bourgs cyclables et marchables : déployer des itinéraires à l'échelle d'un bourg et ses hameaux</b>				
8	Faire de la marche et du vélo, les premiers modes de déplacements au sein des bourgs			
9	Imaginer un réseau local de liaisons cyclables à l'échelle communale (bourg et hameaux) et/ou de communes limitrophes			
<b>Axe 3 - Une offre de stationnement développée et diversifiée</b>				
10	Multiplier par 8 l'offre de stationnement et diversifier l'offre pour répondre à de multiples usages			
<b>Axe 4 - Une offre de services au plus près des habitants et des acteurs</b>				
11	Expérimenter un service de location de VAE Longue durée			
12	Organiser une offre de services ambulants			
13	Proposer un service d'accompagnement et d'information auprès de différents publics			
14	Ancrer la pratique du vélo dès le plus jeune âge et sur l'ensemble de la scolarité			
15	Proposer une aide à l'achat de Vélos à Assistance Electrique (VAE)			
<b>Axe 5 - Communiquer, sensibiliser et informer</b>				
16	Déployer des outils de communication			
17	Organiser des événements autour du vélo			
18	Concevoir et déployer une signalétique vélo unifiée et cohérente			

Répartition des coûts estimés par secteur



### Rappel du diagnostic

En 2022, le réseau cyclable de la CC Ambert Livradois Forez se limitait à 3,5 km d'aménagements, soit **0,13% des voies aménagées**.

Les grands axes départementaux à fort trafic routier ne sont pas aménagés pour la pratique du vélo, et la palette d'outils permettant d'encourager les déplacements actifs n'est pas ou peu utilisée. Les traversées de certains bourgs et les « points durs » génèrent des situations d'insécurité pour les usagers.

**Les vitesses de circulation élevées au sein des bourgs et le manque d'aménagement des espaces publics ne favorisent pas la pratique de la marche et le vélo dans des conditions de sécurité optimales.** Cette absence d'infrastructure constitue un frein à la pratique, sur un territoire où le potentiel pour le vélo du quotidien existe.

### Les ambitions

A l'horizon 2033, la CC ALF ambitionne de disposer de liaisons cyclables sur 6 bassins où le potentiel du vélo est le plus fort, avec 60 km d'aménagements cyclables (piste cyclable, bande cyclable, voie verte, chaussée à voie centrale banalisée) et 121 km d'itinéraires conseillés et jalonnés sur des routes partagées et des chemins à accès restreint.

Ces 6 bassins ont été identifiés au vu de leur intensité urbaine (densité de population, densité d'emplois), de leur densité d'équipements, de leur desserte en transport collectif, de l'intensité des flux de déplacements du quotidien qu'ils accueillent et enfin au vu de leur relief :

- La ville d'Ambert
- La plaine du Livradois
- La vallée de la Dore
- La vallée de l'Ance
- Le secteur de Cunlhat
- Le secteur de Saint-Germain-l'Herm

A l'exception de la ville d'Ambert, où l'intensité urbaine et le potentiel du vélo offrent la possibilité d'aménager un maillage cyclable dense en étoile autour du cœur historique, chaque bassin se caractérise par un axe structurant reliant un chapelet de bourg à partir duquel des ramifications vers les bourgs et les hameaux voisins peuvent être proposées.

Le réseau imaginé et projeté a été construit autour de deux approches :

- A court terme, **création de liaisons cyclables par les chemins et routes communales à faible trafic** : travail sur les règles de circulation pour limiter le trafic de transit des véhicules motorisés, apaisement des centres bourg, jalonnement et signalisation de ces itinéraires, et renforcement de la cyclabilité de ces parcours pour être accessibles aux plus grand nombre (adaptation du revêtement)
- A moyen et long terme, **aménagements cyclables sécurisés sur les axes départementaux et communaux à fort trafic routier** : offrir une visibilité et une attractivité plus forte au vélo pour les déplacements du quotidien.

# LIAISONS CYCLABLES PROJÉTÉES

## Ambert Livradois Forez

### AMBERT - ARLANC - CUNLHAT // PETITES VILLES DE DEMAIN

Nouveau plan de mobilité et réaménagement de traverse de bourg pour Arlanc et Cunlhat

Nouveau plan de mobilité et aménagement d'une «étoile cyclable» pour Ambert

### 3 BASSINS AVEC UNE INTERVENTION EN DEUX TEMPS

Court terme : des itinéraires conseillés et jalonnés par les chemins et les routes communales

Court/moyen/long terme : des infrastructures (piste cyclable, voie verte, chaussée à voie centrale banalisée...) sur les routes départementales

2) AMBERT // MARSAC-EN-LIVRADOIS // ARLANC

3) AMBERT // LA FORIE // JOB // VERTOLAYE // MARAT // OLLIERGUES // ST-GERVAIS-SOUS-MEYMONT // GIROUX GARE

5) ST-ANTHÈME // ST-CLÉMENT-DE-VALORGUE // ST-ROMAIN // EGLISOLLES // VIVEROLS // USSON-EN-FOREZ

### 2 BASSINS AUTOUR D'UNE LIAISON CYCLABLE STRUCTURANTE

4) AUZELLES // CUNLHAT // TOURS-SUR-MEYMONT // GIROUX GARE

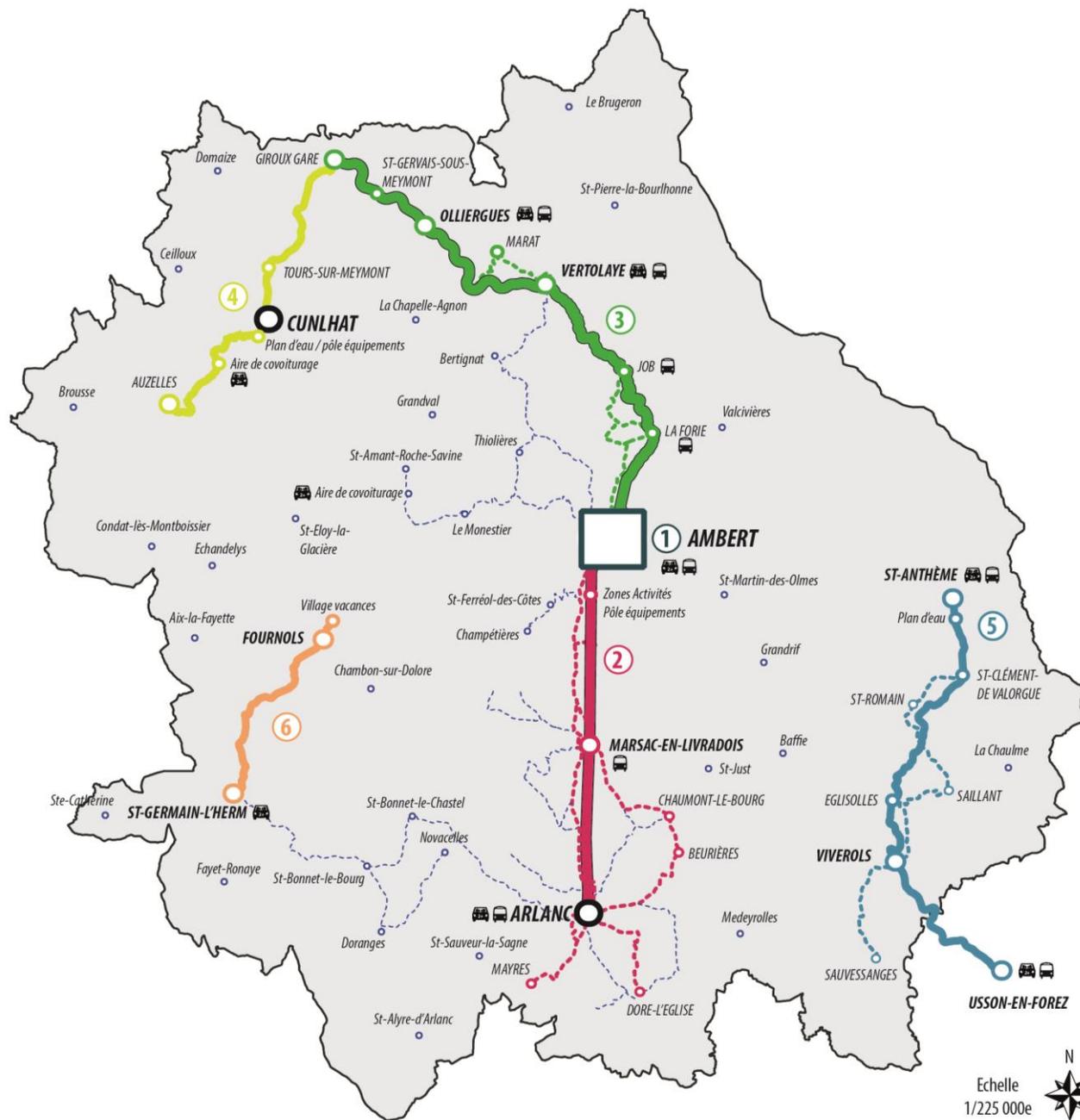
6) ST-GERMAIN-L'HERM // FOURNOLS

### UN RÉSEAU LOCAL À IMAGINER // DES ACTIONS POSSIBLES À L'ÉCHELLE DE TOUTES LES COMMUNES

--- Des liaisons locales par les chemins à imaginer entre les bourgs

o Des bourgs marchables et cyclables à encourager

Aires de covoiturage et principaux arrêts de cars



N  
Echelle  
1/225 000e

## Calendrier de l'axe 1

	2023-2026	2027-2030	2031-2033
<b>Action 1 - Ambert Ville Cyclable et marchable</b>			
Nouveau plan de circulation			
Expérimentation boucle cyclable autour du cœur historique			
Aménagement étoile cyclable d'Ambert	Etude MOE	Réalisation des travaux	
<b>Action 2 - La plaine du Livradois</b>			
Nouveau plan de circulation Arlanc			
Réseau de liaisons cyclables par les chemins			
Piste cyclable Ambert-Arlanc par RD 906	Etude MOE	Réalisation des travaux Phase 1	Réalisation des travaux Phase 2
<b>Action 3 - La Vallée de la Dore</b>			
Axe Ambert/La Forie/Job/Vertolaye	Itinéraire chemins et partage RD66	Travaux aménagements cyclables RD906 et RD66 Ambert - La Forie	
Axe Vertolaye/Olliergues/Giroux Gare	Étude aménagement réversible sur voie ferrée inexploitée	Réalisation des travaux	
<b>Action 4 - Le secteur de Cunlhat</b>			
Nouveau plan de circulation Cunlhat			
Voie verte vers pôle d'équipements et plan d'eau	Etude MOE	Réalisation des travaux	
Liaison Cunlhat/Tours-sur-Meymont/Giroux Gare	Expérimentation CVCB Cunlhat - Tours-sur-Meymont		
Liaison Cunlhat/Aire de covoiturage/Auzelles			
<b>Action 5 - La vallée de l'Ance</b>			
Axe Viverols/St-Anthème par aménagement RD 261	Etude MOE - Expérimentation CVCB St-Clément de Valorgue - St-Anthème	Pérennisation aménagement et extension jusqu'à Viverols	
Liaisons par chemins entre bourgs et vers Sauvessanges / Saillant			
Liaison vers Usson-en-Forez		Réflexion avec Loire Forez Agglo et Département Loire	
<b>Action 6 - Le secteur de Saint-Germain</b>			
Axe St-Germain-l'Herm/Fournols/Village vacances			
<b>Action 7 - Aménager et signaler les points d'entrées dans Ambert, les giratoires, les traversées de RD et les carrefours à feux</b>			
Marquage au sol giratoires, traversées RD, carrefours à feux			
Aménagement principaux giratoires et principales traversées RD			

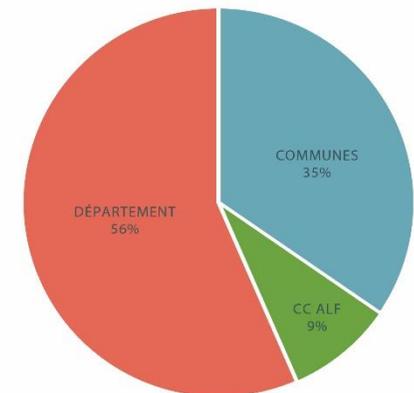
## Estimation des coûts de l'axe 1

**11,5 millions € HT + 240 000 € HT pour l'entretien** (tous les coûts sont HT)

Avant subvention, la répartition des coûts estimés à horizon 10 ans pour la mise en place des liaisons cyclables projetées est la suivante :

- 56% Département, estimation 6,19 millions € HT,
- 35% communes, estimation 3,79 millions € HT, dont 1,33 millions € HT sur la commune d'Ambert,
- 9% CC ALF, estimation 0,97 millions € HT.

ESTIMATION DES COÛTS PAR ACTEURS AVANT SUBVENTION



## Type d'aménagement

5 grands types d'aménagements sont proposés (illustrations page suivante) :

- 43% Chemins, chemins agricoles, et routes à accès restreint
- 26% zones apaisées en centre-bourgs
- 16% piste cyclable, bande cyclable & voie verte
- 9% chaussée à voie centrale banalisée (CVCB)
- 6% route partagée



Piste cyclable et voie verte



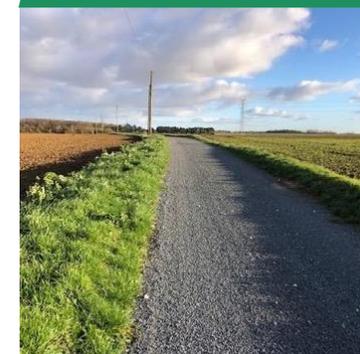
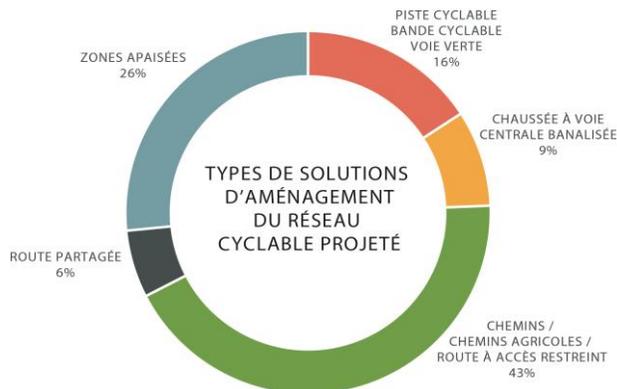
Chaussée à Voie Centrale Banalisée (CVCB) – Route partagée



Zones apaisées (20 à 30 km/h - refonte des espaces publics)



Chemins agricoles partagés, route à accès restreint, règles de circulation

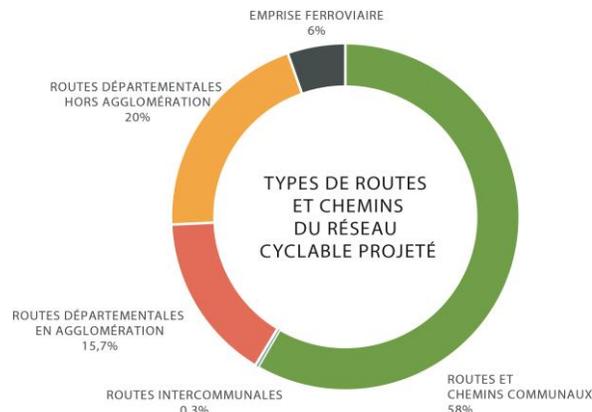


## Type de voirie aménagée

Sur l'ensemble des aménagements projetés :

- 58% sur des routes et chemins communaux
- 20% sur des routes départementales hors agglo.
- 15,7% sur des routes départementales en agglo.

0,3 % concernent des routes intercommunales et 6% sur l'emprise ferroviaire, si après des études de mobilités, la solution d'un aménagement réversible s'avère être une bonne opportunité pour le territoire



**Objectifs**

- Un cœur de ville avec **des espaces publics apaisés** encourageant la pratique de la marche et du vélo en sécurité
- Un réseau cyclable **qui dessert les principaux générateurs de déplacements** de la ville d'Ambert
- **Des connexions cyclables avec les polarités voisines**, au sud Marsac-en-Livradois et Arlanc, au nord La Forie, Job, Vertolaye et Olliergues

**Actions**

■ Mettre en œuvre un **nouveau plan de circulation et de mobilités** tels qu'imaginé dans le cadre du dispositif Petite Ville de demain avec :

- Réorganisation des sens de circulation avec plus d'espaces pour les cheminements piétons et possibilité d'aménagements cyclables, notamment autour du cœur historique. Cette réorganisation facilitera la circulation sur certains carrefours (croisements et feux réduits)
- Apaisement de la circulation par des zones de rencontre et zones 30 et outils associés (double sens cyclable, vélorue...), pour diminuer le différentiel de vitesse de circulation entre automobilistes et modes actifs, et pour renforcer la sécurité et le partage de l'espace
- Réaménagement d'espaces publics sur des secteurs à problématiques fortes en matière de circulation, notamment l'entrée nord à hauteur de l'hôpital et de la place Courtial

■ Se projeter sur la **mise en œuvre d'une étoile cyclable** avec :

- Aménagement cyclable des grands boulevards et axes à fort trafic routier autour du cœur historique,

vers ZI de la Masse, pôle commercial, plan d'eau et pôle d'équipements sportifs, culturels et scolaires du sud-est. Ces aménagements offrent une connexion avec les liaisons nord-sud de la Plaine du Livradois et de la Vallée de la Dore (cf. actions n°2 et n°3)

- Aménagement d'une voie verte à hauteur du parking Henri Monnet, pour desservir les équipements par l'arrière et envisager une connexion vers les bourgs et hameaux du nord-ouest du territoire (St-Pardoux, Thiolières, Bertignat...) via une passerelle sur la Dore
- Valorisation de la voie verte existante entre le plan d'eau et la piscine intercommunale, par un aménagement la rendant accessible à un plus grand nombre d'usagers. Une réflexion sur l'aménagement d'une passerelle pour rejoindre la ZI de la Masse à hauteur de la piscine serait pertinente pour relier deux pôles économiques
- Jalonner et signaler l'itinéraire par les routes communales entre le cœur historique et le nord de la ville, jusqu'au lieu-dit « Terre Rouge » pour desserte du nord de la ville et connexion à l'axe nord-sud vers La Forie, Job, Vertolaye
- Valoriser les cheminements existants est-ouest de la « poule rouge » et de « l'âne bleue » pour accueillir des usagers du vélo, sans remise en question de la priorité piéton

**Maître d'ouvrage**

Communes, Département Puy-de-Dôme

**Partenaires**

CC ALF, Région AURA

**Calendrier prévisionnel**

2023 - 2033

**Estimation des coûts**

1,63 millions € HT

**Outils de financement**

**Europe** - FEDER/LEADER

**Etat** - Fonds mobilités actives, DSIL/DETR

**Région AURA** - Accompagnements au titre de sa politique mobilité et de sa politique de développement des véloroutes (Convention AOM / Appels à projets / Contrats d'Aménagements de Mobilités Vertes...)

**Département** - Accompagnement au titre de sa politique voirie et vélo (schéma directeur cyclable)

# STRATÉGIE CYCLABLE AMBERT

## Ambert, ville marchable et cyclable

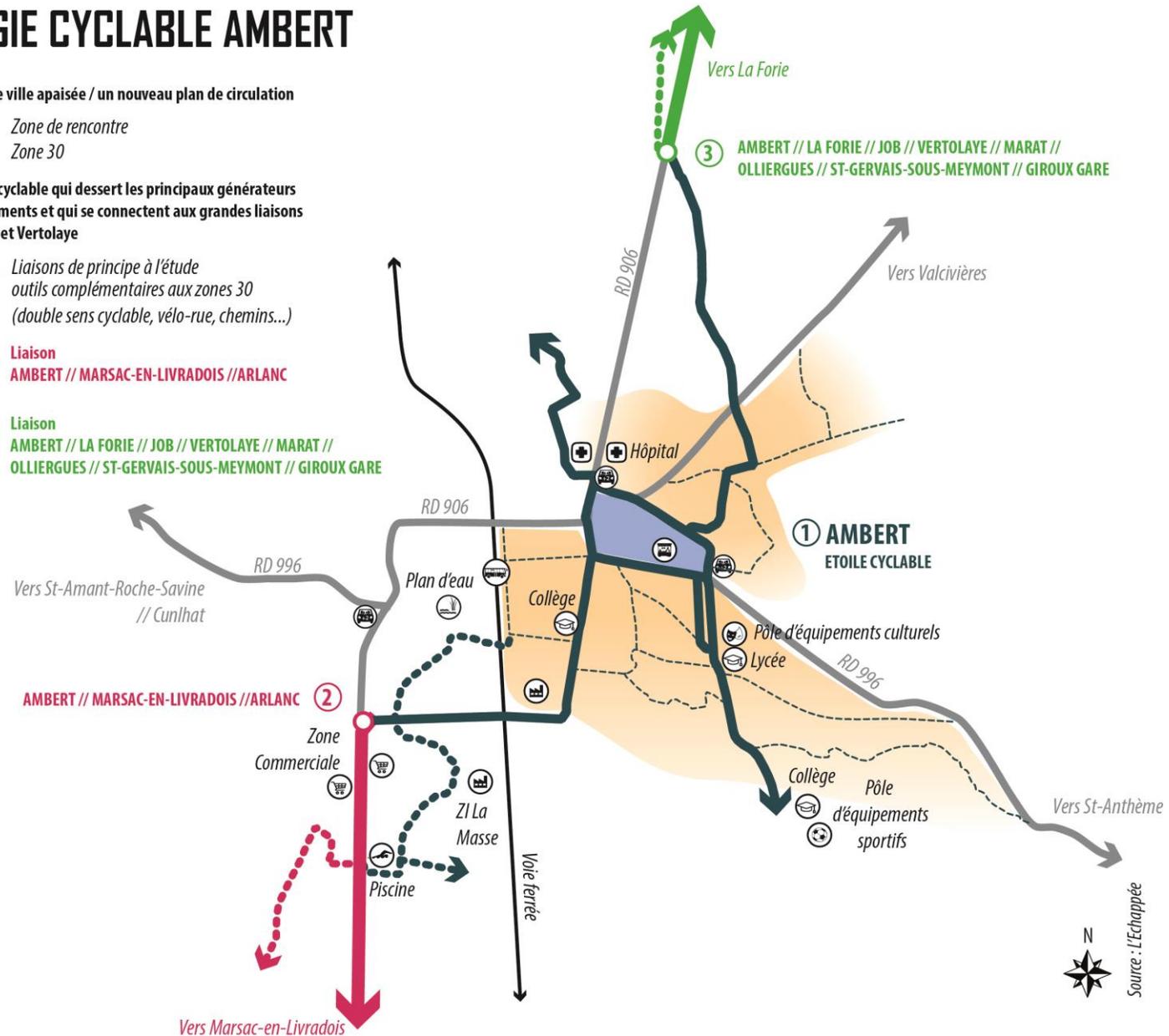
Un maillage cyclable à construire à partir d'un nouveau plan de circulation

Un cœur de ville apaisée / un nouveau plan de circulation

- Zone de rencontre
- Zone 30

Une étoile cyclable qui dessert les principaux générateurs de déplacements et qui se connectent aux grandes liaisons vers Arlanc et Vertolaye

- Liaisons de principe à l'étude
- outils complémentaires aux zones 30 (double sens cyclable, vélo-rue, chemins...)
- ①
- Liaison
- ② **AMBERT // MARSAC-EN-LIVRADOIS // ARLANC**
- Liaison
- ③ **AMBERT // LA FORIE // JOB // VERTOLAYE // MARAT // OLLIERGUES // ST-GERVAIS-SOUS-MEYMONT // GIROUX GARE**



Proposition de stratégie pour la ville d'Ambert

Objectifs

- Une **offre alternative de déplacements**, dans un secteur où l'intensité des flux de déplacement et le faible relief représente un fort potentiel pour la pratique du vélo
- Une **desserte cyclable sécurisée dans la plaine du Livradois depuis Ambert**, autour d'un axe structurant et de liaisons fines via chemins et routes communales pour desservir les bourgs
- A Arlanc, un **cœur de bourg avec des espaces publics apaisés** encourageant la pratique de la marche et du vélo en sécurité

Actions

- Mettre en œuvre un **nouveau plan de circulation et de mobilités** tels qu'imaginé dans le cadre du dispositif Petite Ville de demain avec :
  - Apaisement de la circulation par des zones de rencontre et zones 30 et outils associés (double sens cyclable, vélorue...), pour diminuer le différentiel de vitesse de circulation entre automobilistes et modes actifs, et pour renforcer la sécurité et le partage de l'espace
  - Apaisement des vitesses dans le cœur historique d'Arlanc, avec une zone de rencontre à hauteur de l'église, accompagnée d'un réaménagement des espaces publics pour favoriser la marche et la vélo
  - Aménagement d'une piste cyclable le long de la RD906 entre le nord de la commune et le cœur historique pour accéder au cœur de bourg en sécurité et desservir les équipements scolaires, culturels et les principaux générateurs de déplacements
- Déployer un réseau cyclable en deux temps pour **desservir les bourgs et connecter la plaine du Livradois au pôle d'Ambert** avec :
  - A horizon 2023-2026, création d'itinéraires jalonnés et signalisés par les chemins et routes communales à

faible trafic, avec comme priorité un axe Ambert / Marsac-en-Livradois / Arlanc par la route des hameaux de Puvic, Flaittes, La Chaux, Riols, Cours, La Naute... Cette liaison se complétera par des itinéraires, toujours par les routes et chemins communaux vers Beurières, Chaumont-le-Bourg, Dore l'Eglise et Mayres depuis Arlanc et Marsac-en-Livradois et par un développement de zones apaisées (zone 30) au sein des bourgs

- A horizon 2027-2033, aménagement d'une piste cyclable/voie verte séparée du trafic routier le long de la RD 906 entre Ambert et Arlanc pour une desserte visible, sécurisée et directe vers Arlanc, Marsac-en-Livradois et Ambert



**Maître d'ouvrage**  
Communes, Département Puy-de-Dôme

**Partenaires**  
CC ALF, Région AURA

**Calendrier prévisionnel**  
2023 - 2033

**Estimation des coûts**  
6,2 millions € HT dont 5,36 millions € HT pour la piste cyclable le long de la RD 906

**Outils de financement**  
Europe - FEDER/LEADER

Etat - Fonds mobilités actives, DSIL/DETR

Région AURA - Accompagnements au titre de sa politique mobilité et de sa politique de développement des véloroutes (Convention AOM / Appels à projets / Contrats d'Aménagements de Mobilités Vertes...)

Département - Accompagnement au titre de sa politique voirie et vélo (schéma directeur cyclable)

Ambert-Marsac par la RD 906 et par les chemins

Objectifs

- Une **desserte des bourgs de la vallée de la Dore**, des générateurs de déplacements et des grands sites industriels
- Une desserte cyclable **depuis Ambert autour d'un axe structurant** empruntant chemins, routes communales, routes départementales et emprise ferroviaire

Actions

■ Aménager un **itinéraire cyclable d'Ambert à Giroux Gare** en deux temps et deux séquences :

**D'Ambert à Vertolaye**

- A horizon 2023-2026 : création d'un itinéraire jalonné et signalisé entre Ambert, La Forie et Job par utilisation des chemins et routes communales. Certains chemins nécessitent l'adaptation de leur revêtement pour être accessibles au plus grand nombre d'usagers. Pour relier Job à Vertolaye, une chaussée à voie centrale banalisée ou route partagée peut être expérimenté le long de la RD 67, jusqu'au chemin communal desservant le hameau de Cruxiol et assurant, par un jalonnement, une signalétique et l'aménagement ponctuel de certains tronçons de chemin, une connexion à Vertolaye évitant la RD 906. Une liaison entre Marat et Vertolaye par les routes et chemins communaux pourra également être réalisée
- A horizon 2027-2033 : l'aménagement d'une piste cyclable entre le lieu-dit « Terre Rouge » et le rond-point de l'entrée Nord d'Ambert pourrait être réalisé ainsi qu'un aménagement de type bande cyclable le long de la RD 67 jusqu'au bourg de La Forie, sécurisant la desserte de sites industriels

**De Vertolaye à Olliergues et Giroux Gare**

- A horizon 2023-2026 : réflexion sur le tronçon ferroviaire inexploité entre Vertolaye, Olliergues et Giroux gare pour comprendre les possibilités offertes par un aménagement cyclable « réversible », dans un secteur très contraint par la topographie
- A horizon 2027-2033 : aménagement de la liaison de Vertolaye à Giroux Gare pour desservir les pôles de Vertolaye et Olliergues et les sites industriels de la vallée de la Dore

■ Encourager le **déploiement de zones apaisées au sein des bourgs** pour diminuer le différentiel de vitesse de circulation entre les automobilistes et les modes actifs, renforcer la sécurité et encourager un meilleur partage de l'espace



Aménagement réversible sur voie ferrée - CC Caux-Austre-Berthe

**Maître d'ouvrage**

Communes, Département Puy-de-Dôme, CC ALF

**Partenaires**

Syndicat Ferroviaire du Livradois-Forez, Région AURA

**Calendrier prévisionnel**

2023 - 2033

**Estimation des coûts**

1,78 millions € HT

**Outils de financement**

Europe - FEDER/LEADER

Etat - Fonds mobilités actives, DSIL/DETR

Région AURA - *Accompagnements au titre de sa politique mobilité et de sa politique de développement des véloroutes (Convention AOM / Appels à projets / Contrats d'Aménagements de Mobilités Vertes...)*

Département - *Accompagnement au titre de sa politique voirie et vélo (schéma directeur cyclable)*

### Objectifs

- A Cunlhat, un **cœur de bourg avec des espaces publics apaisés et encourageant la pratique de la marche et du vélo en sécurité**, vers les générateurs de déplacements de la commune (pôles d'équipements, plan d'eau, zone commerciale...)
- Une **desserte cyclable vers Cunlhat**, depuis les bourgs voisins
- Une **desserte vers les pôles d'intermodalités** (aire de covoiturage et arrêt de cars) de proximité

### Actions

- Mettre en œuvre un **nouveau plan de circulation et de mobilités** tels qu'imaginé dans le cadre du dispositif Petite Ville de demain avec :
  - Apaisement de la circulation par des zones de rencontre et zones 30 et outils associés (double sens cyclable, vélorue...), pour diminuer le différentiel de vitesse de circulation entre automobilistes et modes actifs, et pour renforcer la sécurité et le partage de l'espace
  - Réorganisation des sens et des règles de circulation avec identification de rues réservés exclusivement aux véhicules motorisés des riverains, des piétons et des vélos
  - Apaisement des vitesses dans le cœur historique de Cunlhat, avec mise en place d'une zone de rencontre à hauteur de la mairie et de la place du marché et réaménagement des espaces publics de la RD 225 pour favoriser et sécuriser les déplacements actifs
  - A horizon 2027-2030 : aménagement d'une voie verte le long des RD 105, 105B, 225 et 65 pour desserte des principaux équipements (plan d'eau et base de loisirs, équipement sportif et scolaire, zone d'activité commerciale)
- Aménager un **itinéraire cyclable** entre Auzelles et Cunlhat et entre Cunlhat, Tours-sur-Meymont et Giroux Gare
  - A horizon 2023-2026 : création d'un itinéraire entre l'aire de covoiturage de Cunlhat et Giroux Gare avec expérimentation d'une chaussée à voie centrale banalisée sur la RD 225 entre Cunlhat et Tours-sur-Meymont. Jalonnement, signalisation et aménagement d'un itinéraire par les routes et chemins communaux entre Tours-sur-Meymont et Giroux Gare. L'arrivée vers Giroux Gare et l'aire de covoiturage de Cunlhat nécessite d'emprunter les RD 906 et 997. Par conséquent, le partage de la route doit être plus visible et marqué sur ce secteur
  - A horizon 2027-2033 : aménagement d'une voie verte sur la RD 997 entre les hameaux de l'Alleyras Bas et de l'Alleyras Haut, où se situe l'aire de covoiturage, permettant de se rendre depuis le cœur de ville de Cunlhat jusqu'à l'aire de covoiturage en sécurité
  - A horizon 2027-2030 : création d'un itinéraire entre l'aire de covoiturage de Cunlhat et le bourg d'Auzelles

### Maître d'ouvrage

Communes, Département Puy-de-Dôme

### Partenaires

CC ALF, Région AURA

### Calendrier prévisionnel

2023 - 2033

### Estimation des coûts

891 000 € HT

### Outils de financement

**Europe** - FEDER/LEADER

**Etat** - Fonds mobilités actives, DSIL/DETR

**Région AURA** - Accompagnements au titre de sa politique mobilité et de sa politique de développement des véloroutes (Convention AOM / Appels à projets / Contrats d'Aménagements de Mobilités Vertes...)

**Département** - Accompagnement au titre de sa politique voirie et vélo (schéma directeur cyclable)

Objectifs

- Un **axe cyclable structurant Viverols / Saint-Anthème** pour relier les bourgs de la vallée de l'Ance et desservir des générateurs de déplacements et les principaux équipements de la vallée
- **Connecter la vallée de l'Ance** au pôle d'équipements et d'intermodalité d'Usson-en-Forez

Actions

- Aménager un **itinéraire cyclable de Viverols à Saint-Anthème**, par la route départementale 261 en aménageant une chaussée à voie centrale banalisée entre chacun des bourgs, avec une première expérimentation à mener entre Saint-Clément de Vallorgue et Saint-Anthème
- Encourager le **déploiement de zones apaisées dans les bourgs** pour diminuer le différentiel de vitesse de circulation entre les automobilistes et les modes actifs, renforcer la sécurité et encourager le partage de l'espace
- Déployer à partir de cet axe un **maillage de liaisons cyclables** jalonnées et signalisées par les routes et chemins communaux vers Sauvessanges, Saillant, Saint Romain, ainsi qu'entre Viverols et Eglisolles
- Engager une réflexion avec les Départements du Puy-de-Dôme et de la Loire ainsi qu'avec la Communauté d'Agglomération Loire Forez Agglomération sur une possible **liaison cyclable entre Viverols et Usson-en-Forez**

RD 261 Vallée de l'Ance



Maître d'ouvrage

Communes, Département Puy-de-Dôme

Partenaires

CC ALF, Région AURA, CA Loire Forez Agglomération, Département de la Loire

Calendrier prévisionnel

2023-2026 pour expérimentation d'une chaussée à voie centrale banalisée et itinéraires par les chemins

2027-2030 pour la généralisation de la CVCB sur l'ensemble de la RD 261

Estimation des coûts

375 000 € HT

Outils de financement

Europe - FEDER/LEADER

Etat - Fonds mobilités actives, DSIL/DETR

Région AURA - Accompagnements au titre de sa politique mobilité et de sa politique de développement des véloroutes (Convention AOM / Appels à projets / Contrats d'Aménagements de Mobilités Vertes...)

Département - Accompagnement au titre de sa politique voirie et vélo (schéma directeur cyclable)

**Objectifs**

→ Une **desserte cyclable des deux pôles d'équipements et d'emplois** du Haut-Livradois

**Actions**

■ **Aménager un itinéraire cyclable entre Fournols et Saint-Germain-l'Herm**

A horizon 2027-2030 : création d'un itinéraire cyclable par du jalonnement et de la signalisation en empruntant uniquement des routes communales. Cet axe pourrait se compléter par l'aménagement d'une voie verte entre le bourg et le village vacances de Fournols

■ **Encourager le déploiement de zones apaisées au sein des bourg de Saint-Germain-l'Herm et de Fournols** pour diminuer le différentiel de vitesse de circulation entre les automobilistes et les modes actifs, renforcer la sécurité et encourager le partage de l'espace



**Maître d'ouvrage**  
Communes

**Partenaires**  
CC ALF

**Calendrier prévisionnel**  
2027 - 2030

**Estimation des coûts**  
59 000 € HT

**Outils de financement**  
Europe - *FEDER/LEADER*  
Etat - *Fonds mobilités actives, DSIL/DETR*  
Région AURA - *Accompagnements au titre de sa politique mobilité et de sa politique de développement des véloroutes (Convention AOM / Appels à projets / Contrats d'Aménagements de Mobilités Vertes...)*

**Objectifs**

- **Sécuriser** les giratoires, les carrefours à feu, les traversées de routes départementales
- Donner de la **visibilité et de la place aux vélos** sur ces zones d'insécurité pour les usagers

**Actions**

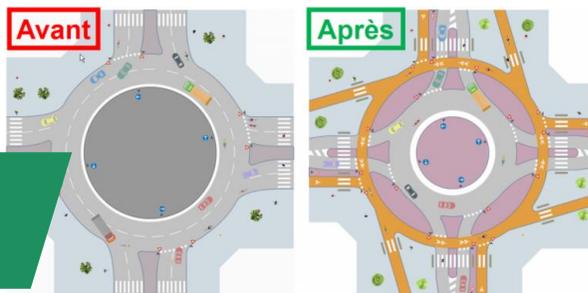
■ Pour les **giratoires et les intersections** :

- A horizon 2023-2026 : signaler par un marquage au sol, avec le pictogramme vélo et les chevrons, l'ensemble des giratoires du territoire (10 au total) et des traversées sur les principales routes départementales du territoire (RD 906 - RD 997 - RD 261 - RD 996)
- A horizon 207-2033 : proposer un moyen de réaménager les giratoires et les intersections où le trafic motorisé et où les vitesses de circulation sont les plus élevées par des aménagements de type «giratoire à la néerlandaise» ou par des aménagements de traversée en deux temps avec refuge, pour donner plus de visibilité aux usagers du vélo et aux piétons

■ Pour les **carrefours à feu** (4 sur le territoire) :

- A horizon 2023-2026 : création de sas vélos et installation de cédez le passage aux feux pour les vélos (panonceaux type M12)

Giratoire entrée nord Ambert



Solutions d'aménagement : court terme marquage au sol, moyen terme aménagement



**Maître d'ouvrage**

Communes, Département Puy-de-Dôme

**Partenaires**

CC ALF

**Calendrier prévisionnel**

2023-2026 pour le marquage au sol et les carrefours à feu

2027-2033 pour les aménagements d'infrastructures

**Estimation des coûts**

20 000 € à court terme HT

600 000 € à long terme HT

**Outils de financement**

Europe - FEDER/LEADER

Etat - Fonds mobilités actives, DSIL/DETR

Département - Accompagnement au titre de sa politique voirie et vélo (schéma directeur cyclable)

Rappel du diagnostic

Le différentiel de vitesse de circulation entre un cycliste, un piéton et un automobiliste apparaît **trop élevé pour encourager une pratique sécurisée de la marche et du vélo dans les bourgs**. Seuls 6,1 km de routes dont la vitesse est limitée à 30 km/h ou moins ont été recensés. Elles restent très rares et ne permettent pas un apaisement généralisé des vitesses au sein des bourgs, et donc un meilleur partage de l'espace public entre les différents modes de déplacements. Les parcours le long des principales routes départementales présentent également des situations d'insécurité pour les usagers du vélo.

Les projets de refonte des espaces publics réalisés mettent en évidence les bénéfices sur le cadre de vie et le partage de l'espace public, en donnant une place plus confortable aux piétons et aux usagers du vélo.

Le maillage dense de routes communales et de routes départementales à faible trafic constitue également un atout majeur pour encourager la pratique du vélo à faible coût.

Les ambitions

La Communauté de Communes Ambert Livradois Forez ambitionne de faire de la marche et du vélo **les premiers modes de déplacements au sein des bourgs**, en encourageant et en accompagnant les communes à :

- Mener des politiques de mobilité au sein de leur territoire en travaillant notamment sur le déploiement de zones apaisées, sur la réorganisation du plan de circulation et sur l'aménagement des espaces publics et des traverses de bourg
- Mener des réflexions à l'échelle des 6 bassins pour imaginer un maillage de liaisons cyclables par les routes et chemins communaux et venir compléter le réseau cyclable projeté dans l'axe n°1

Estimation des coûts

A définir en fonction des projets.

	2023-2026	2027-2030	2031-2033
<b>Action 8 - Faire de la marche et du vélo, les premiers modes de déplacements au sein des bourgs</b>			
Encourager et soutenir les communes dans le déploiement de zones apaisées, dans le déploiement de projet de « rues scolaires » et de design actif et dans le réaménagement de traverse de bourg			
<b>Action 9 - Imaginer un réseau local de liaisons cyclables à l'échelle communale (bourg et ses hameaux) et/ou à l'échelle de communes limitrophes</b>			
Organiser un travail par bassin avec les communes pour imaginer un maillage de liaisons cyclables par les chemins pour relier les différents bourgs et leurs hameaux			

**Objectifs**

- Des **bourgs calmes, des bourgs tranquilles** avec des espaces « relationnels », récréatifs, inclusifs et « calmes » en termes de circulation routière
- **Donner envie de marcher et de faire du vélo** au sein des bourgs, pour se rendre aux écoles et aux équipements de la commune
- Une **nouvelle attractivité des bourgs** par le réinvestissement et le partage de l'espace public

**Actions**

■ Proposer un socle commun d'actions et de mesures applicables à l'échelle des bourgs et hameaux, visant à faciliter la pratique du vélo et de la marche. Encourager les communes à mener une réflexion sur les mobilités au sein de leur territoire, à déployer des zones apaisées et des rues scolaires, à réaménager la traverse du bourg. Chaque commune est libre d'adhérer ou non à ce socle commun et de le mettre en œuvre. La CC ALF apporte un appui technique aux communes qui s'engagent sur ces mesures

**Les traverses de bourg – concevoir l'espace public à l'échelle du piéton – quand la route devient rue :**

- Apaiser la circulation en instaurant la zone 30 et/ou la zone de rencontre
- Marquer de façon visible les entrées de zones apaisées
- Diminuer, selon le contexte, le gabarit des voiries au profit des piétons, cyclistes, transports en commun
- Aménager, selon le contexte, des points singuliers de ralentissement pour lutter contre les excès de vitesse
- Gommer autant que possible l'aspect routier de la voirie (marquage, signalétique...)

- Proposer, selon le contexte, un espace public unique et partagé (pas de trottoirs avec bordures, espace public à hauteur égale)
- Encourager la présence du végétal et de mobilier (banc)

**Les rues de desserte**

- Généraliser la zone 30 et marquer les entrées
- Réorganiser les sens de circulation, réserver des rues à la circulation des véhicules motorisés des riverains, des piétons et des vélos
- Proposer un espace public unique et partagé (pas de trottoirs avec bordures, espace public à hauteur égale)
- Mettre en œuvre les outils favorisant la pratique du vélo au sein des bourgs avec : doubles sens cyclable dans les rues à sens unique, vélorues dans les rues étroites
- Apaiser les abords des écoles par les « rues scolaires » (fermeture à la circulation lors des heures d'ouverture) et/ou les aménagements invitant au partage de l'espace et à la déambulation à pied et à vélo (design actif)

**Maître d'ouvrage**

Communes, Département Puy-de-Dôme

**Partenaires**

CC ALF

**Calendrier prévisionnel**

2023 - 2033

**Estimation des coûts**

A définir en fonction des projets

**Outils de financement**

Europe - FEDER/LEADER

Etat - DSIL/DETR

Département - *Accompagnement au titre de sa politique voirie et vélo (schéma directeur cyclable)*

**Traverse de bourg aménagé**

Commune d'Augerolles (63)



**Dispositif « rue des écoliers »**

Commune Rouen



**Objectifs**

- Compléter les liaisons cyclables principales projetés sur les 6 bassins **en s'appuyant sur les spécificités du territoire pour proposer un maillage d'itinéraires locaux** par les routes et chemins communaux
- Encourager les communes à **imaginer des liaisons cyclables à l'échelle de leur territoire** et/ou en lien avec les communes voisines

**Actions**

- Imaginer un **réseau local « d'itinéraires conseillés »** avec :
    - Des axes locaux pour se connecter aux 6 bassins et aux générateurs de déplacements qu'elles desservent
    - Des itinéraires à l'échelle des communes entre le bourg et les hameaux pour se rendre à l'école et vers les équipements sportifs, culturels et de loisirs
  - A l'horizon 2023-2026, mener une **réflexion à l'échelle des bassins en réunissant chaque commune sur le patrimoine routier du territoire avec pour objectif d'identifier les chemins et les voiries « calmes »** susceptibles de pouvoir accueillir des liaisons cyclables partagées avec le trafic motorisé, dans des conditions de sécurité optimales
- Ce réseau local n'a pas vocation à nécessiter d'investissement lourd en matière d'aménagement et d'infrastructure (à l'exception de quelques secteurs le nécessitant) mais s'appuiera sur une signalétique (jalonnement, marquage au sol), des outils de

communication sur la réalisation d'une carte des temps cyclables et des itinéraires conseillés et de nouvelles règles de circulation (chemin agricole partagé, route interdite à la circulation sauf pour les riverains...)



**Chemins/routes réservés aux cyclistes**  
Commune d'Aydat (63)

**Maître d'ouvrage**  
Communes

**Partenaires**  
CC ALF, Département Puy-de-Dôme

**Calendrier prévisionnel**  
2023-2026 : réflexion à l'échelle des bassins

2023-2030 : mise en œuvre des itinéraires

**Estimation des coûts**  
A définir – 2 000 € HT du kilomètres pour du jalonnement et de la signalétique

**Outils de financement**

**Europe** - FEDER/LEADER

**Etat** - DSIL/DETR

**Département** - *Accompagnement au titre de sa politique voirie et vélo (schéma directeur cyclable)*

## AXE 3 Une offre de stationnement développée et diversifiée

### Rappel du diagnostic

L'offre de stationnement à destination des vélos est rare sur le territoire. Que l'on soit usager du quotidien, touriste ou voyageur à vélo, **cette absence constitue un frein à la pratique du vélo.**

En 2022, l'offre de stationnement est réduite et peu diversifiée sur le territoire d'Ambert Livradois Forez :

- 267 places de stationnement de vélos sont proposés sur 14 communes
- 80% des capacités de stationnement présentent un mobilier inadapté de type pince-roues
- 94% des équipements publics ne disposent pas de solutions de stationnement

### Les ambitions

La CC Ambert Livradois Forez souhaite se doter d'une politique de stationnement ambitieuse en développant et diversifiant l'offre proposée sur le territoire avec :

- Une offre déployée sur l'espace public (centre bourg), aux abords des équipements, des établissements scolaires, des générateurs de déplacements et des lieux d'intermodalité (aires de covoiturage, arrêts de cars)
- 3 types de mobiliers à implanter pour répondre aux différents usages (voir photos) : arceaux, abris-vélos, consignes à vélo
- Plus de 2 200 places sur les 58 communes du territoire soit une offre multipliée par 8

### Estimation des coûts

400 000 € HT

	2023-2026	2027-2030	2031-2033
<b>Action 10 - Multiplier par 8 l'offre de stationnement et diversifier l'offre pour répondre à de multiples usages</b>			
Remplacement mobilier inadapté			
Consignes (pôles intermodaux) et abris-vélos (pôles d'équipements)			
Arceaux	Déploiement des 250 arceaux du programme AVELO2		
Etudier l'opportunité d'une offre de stationnement pour les résidents d'Ambert dans un local commercial vacant			



### Objectifs

- **Développer l'offre de stationnement** aux abords des équipements publics, lieux d'intermodalité et principaux générateurs de déplacements
- **Diversifier l'offre de stationnement** pour répondre aux différents usages : courte, moyenne et longue durée, quotidien, loisirs, tourisme
- Proposer des solutions de stationnement **pour mettre en sécurité les vélos**, donner de la visibilité au vélo et encourager la pratique
- Démocratiser **l'arceau comme stationnement de base** pour les vélos

### Actions

- **Remplacer le mobilier inadapté** de type pince-roue par des arceaux vélos et/ou des abris-vélos
- **Déployer massivement une offre d'arceaux** sur l'ensemble des communes du territoire dans les cœurs de bourg, à proximité des principaux équipements et sur les artères commerçantes
  - A horizon 2023-2026 : déployer les 250 arceaux financés dans le cadre du programme AVELO 2
  - A horizon 2023-2026 : saisir l'opportunité de la loi LOM sur la suppression des places de stationnement voiture 5 mètres en amont des passages piétons pour créer de nouveaux espaces de stationnement vélos
- **Développer une offre de stationnement pour encourager l'intermodalité** avec :
  - Des arceaux à proximité des arrêts de cars
  - Des consignes sur les aires de covoiturage (2 consignes pour chacune des 7 aires de covoiturage)
- **Proposer une offre d'abris vélos autour des pôles d'équipements et des grands équipements** (collèges, hôpital, centre aquatique, pôle sportif, cœur de ville...)
- **Informé, relayer le programme ALVEOLE Plus**, auprès des bailleurs sociaux, des établissements scolaires, des copropriétés privées, des communes, pour encourager au déploiement d'une offre de stationnement sécurisée
- **Etudier l'opportunité d'une offre de stationnement à destination des résidents** de la ville d'Ambert au sein d'un local commercial vacant

### Maître d'ouvrage

Communes, CC ALF, Département Puy-de-Dôme, Région AURA

### Partenaires

### Calendrier prévisionnel

2023-2033

### Estimation des coûts

400 000 € HT

### Outils de financement

**Programme CEE - ALVEOLE Plus**

**Région AURA - Accompagnements au titre de sa politique mobilité et de sa politique de développement des véloroutes (Convention AOM / Appels à projets / Contrats d'Aménagements de Mobilités Vertes...)**

**CCALF - Fonds de concours**

Rappel du diagnostic

La Communauté de Communes Ambert Livradois Forez accueille près d'une quinzaine d'acteurs du vélo, principalement localisés sur la ville d'Ambert. **La présence de ces acteurs est une vraie force pour le territoire.** Ils contribuent à la pratique du vélo en facilitant l'accès à des services de vente, de réparation et de location.

L'offre de service proposée est orientée en majorité vers une pratique loisirs et sportive, et **cette culture n'a pour l'instant que peu déteint sur le vélo du quotidien.** Si le territoire accueille un atelier d'autoréparation et des vélocistes, il n'accueille pas de loueur de vélo en longue durée ou de vélos de ville, et de solution de prêt de vélo pour tous les publics.

Certains territoires comme le Haut-Livradois et la Vallée de l'Ance sont **isolés d'une offre de services (absence totale de services) et d'autres territoires ne disposent que d'une offre limitée.**

Les ambitions

Faire du vélo un mode de transport du quotidien **nécessite de disposer d'une offre de services pour acheter, réparer, tester, louer, s'informer...** Le portage de la politique en faveur des mobilités actives passera par le déploiement de ces services. Ils sont variés et répondent aux besoins de différents publics présents sur le territoire d'ALF. Ils peuvent être mis en place à courte ou moyenne échéance (1-3 ans), et pour certains peuvent s'appuyer sur des initiatives nationales déjà lancées (appels à projets, programmes CEE...), et également sur les forces en présence et les nombreux acteurs du vélo du territoire.

La CC ALF a déjà engagé des réflexions ou bien est en cours de lancement de certains de ces services, avec l'ambition de toucher un large public et d'irriguer l'ensemble du territoire en apportant une offre au plus près des habitants. Pour ces services, **une réflexion sur leur pérennisation et leur évolution sera nécessaire,** avec comme objectif, comme pour toutes les actions, la maximisation de l'efficacité de la dépense publique sur les changements d'usages.

Estimation des coûts

200 000 € HT (investissement) et 138 000 € HT (fonctionnement)

	2023-2026	2027-2030	2031-2033
<b>Action 11 - Expérimenter un service de location de VAE Longue durée</b>			
Lancement	2023		
Evaluation	2024		
Pérennisation et développement	2025-2026		
<b>Action 12 - Organiser une offre de services ambulants</b>			
Définition du service	2023-2024		
Appel à projet et lancement	2025-2026		
<b>Action 13 - Proposer un service d'accompagnement et d'information auprès de différents publics</b>			
Définition du programme et lancement			
<b>Action 14 - Ancrer la pratique du vélo dès le plus jeune âge et sur l'ensemble de la scolarité</b>			
Lancement et pérennisation			
<b>Action 15 - Proposer une aide à l'achat de Vélos à Assistance Electrique (VAE)</b>			
Lancement	2022-2023		
Evaluation	2026		

### Objectifs

- Permettre aux habitants **d'avoir accès et de tester un VAE sur une longue période** pour faire découvrir le vélo et l'ancrer dans leurs habitudes de déplacements et pérenniser les usages au-delà de la période de location
- Intégrer les usagers dans un **parcours balisé, plus large que la simple location** avec une participation à un atelier de sensibilisation

### Actions

- 2023 : **lancement d'un service de location longue durée de vélos à assistance électrique (VAE)**, comprenant une flotte de 8 vélos dont 1 vélo cargo. La location se réalise sur une période de 1 à 3 mois et est conditionnée à la réalisation d'un atelier de formation et de sensibilisation
- A horizon 2024 : **évaluation du dispositif** 1 an après son lancement
  - La visibilité et l'accueil du service par les habitants : volume de demande global et par territoire, liste d'attente, taux de location des vélos...
  - La satisfaction des usagers : enquête auprès des usagers (taux de satisfaction, habitudes de déplacements, achats post-location...)
  - Les coûts et le modèle d'organisation : coût maintenance et réparation, gestion et organisation du service...
- A horizon 2024-2026 : **pérennisation et extension de la flotte** avec une multiplication du nombre de points de locations et canaux de distribution :
  - En fonction des demandes et pour être au plus proche des habitants des 6 bassins, une répartition de la flotte pourrait être proposée par bassin
  - En fonction des besoins, une diversification de la flotte pourrait être proposée (vélos musculaires, vélos adaptés PMR, vélos cargos)



**Service de location VAE**  
Syndicat de l'Ouest Lyonnais

**Maître d'ouvrage**  
CC ALF

**Partenaires**  
Associations, Communes, Région AURA

### Calendrier prévisionnel

2023 : lancement

2024 : évaluation

2024-2026 : pérennisation et développement

### Estimation des coûts

**Lancement** : 30 000 € HT (investissement et fonctionnement sur 1 an)

**Évaluation à 1 an** : ingénierie locale

**Pérennisation et développement** : 20 000 € HT investissement et 10 000 € HT par an en fonctionnement

### Outils de financement

**Appels à projet** - AVELO2, TENMOD

**Région AURA** - Accompagnements au titre de sa politique mobilité

**Objectifs**

- Proposer une gamme de **services pour encourager à la pratique du vélo**
- Apporter les services **au plus près des habitants du territoire**, pour les rendre plus visibles et plus accessibles

**Actions**

■ Imaginer **une offre ambulante de services vélo à déployer sur chacun des 6 bassins de la CCALF** avec de la réparation, du test de vélo, la livraison des VAE en longue durée, de l'information, de la sensibilisation à la sécurité routière et aux bonnes pratiques et des ateliers de formation et de remise en selle...

- A horizon 2023-2024 : étude de définition des services proposés, du programme d'actions du service ambulant, des modalités d'organisation (type de véhicules, types de rotation en lien avec les marchés, les maisons de services au public et les événements) et du mode de gestion du service, des moyens humains et financiers (régie, appel à projet, délégation de service public...)
- A horizon 2025-2026 : lancement et montée en charge progressive du service, au fur et à mesure que les actions parallèles (communication, animations) sont lancées



**Atelier mobile de réparation**  
Montenselle  
(entreprise)



**Information mobile sur les transports**  
CC Val d'Ille Aubigné

**Maître d'ouvrage**  
CC ALF

**Partenaires**  
Associations, Communes, Région AURA, ADEME

**Calendrier prévisionnel**  
2023-2024 : étude de définition du service

2025-2026 : lancement du service

**Estimation des coûts**  
A partir de 10 000 € HT par an selon la formule adoptée

**Outils de financement**  
**Appels à projet** - Avenir Montagne Mobilités, TENMOD, etc...  
**Région AURA** - Accompagnements au titre de sa politique mobilité

### Objectifs

- Développer une **offre de renseignements et informations complètes sur les mobilités**, pour couvrir un maximum de besoins (entreprises, salariés, retraités, jeunes non scolarisés...) et inciter un maximum de personnes à trouver des solutions pour modifier leurs habitudes de déplacements
- Faire connaître la CC Ambert Livradois Forez comme **réfèrent sur les sujets de mobilité** sur son territoire

### Actions

- Proposer un **guichet unique d'information sur les déplacements et les mobilités actives**, situé physiquement dans les locaux d'Ambert Livradois Forez, en lien avec l'offre de services ambulants (cf [action n°12](#)) et en lien avec les actions menées par la plateforme mobilité 63 sur la mobilité inclusive et durable
- Définition d'un programme d'accompagnement et d'information en fonction de différents types de publics, par exemple :
  - Entreprises : informations sur les labels, plans de mobilité, associations professionnelles, information des entreprises de tourisme sur les mesures de développement du cyclotourisme
  - Salariés : ateliers remise en selle, informations et accompagnements sur les mesures à mettre en place en entreprises, groupe d'ambassadeurs vélo
  - Adultes en précarité, retraités : ateliers remise en selle, informations sur les aides à l'achat, locations, et aides à la mobilité

- Identification des acteurs et animateurs de la démarche, définition du mode de gestion, et lancement du service. La CC se positionne en chef d'orchestre sur ce sujet, et peut décider de déléguer une partie de l'activité du guichet, notamment aux associations et structures disposant déjà d'une expertise

#### Maître d'ouvrage

CC ALF, Plateforme Mobilité 63

#### Partenaires

CCI, associations et prestataires, entreprises, Département et Région

#### Calendrier prévisionnel

2023-2033

#### Estimation des coûts

Compris dans l'ingénierie locale

#### Outils de financement

**Programmes CEE** - *Objectif Employeur Pro-Vélo*

**Appels à projet** - *Avenir Montagne Mobilités, TENMOD, etc...*

**Région AURA** - *Accompagnements au titre de sa politique mobilité*

**Objectifs**

- **Sensibiliser à la pratique des déplacements actifs** et à la sécurité routière, stimuler les imaginaires, la connaissance et la culture, pour former des habitudes vertueuses dès le plus jeune âge
- Faire évoluer **les pratiques des parents** au travers de leurs enfants
- **Améliorer la sécurité routière** et la connaissance des bonnes pratiques

**Actions**

■ Imaginer et proposer un **parcours de sensibilisation aux mobilités actives tout au long de la scolarité des enfants** dans les établissements scolaires d'ALF, de la maternelle au lycée avec :

- En maternelle :
  - Interventions pédagogiques sur les imaginaires liés aux mobilités
  - Développement de parcs de vélos enfants et draisiennes
- En maternelle et primaire :
  - Expérimenter une solution de déplacement à vélo de type "Vélobus/Rosalie" correspondant à un véhicule pouvant transporter et faire pédaler 8 enfants
  - Encourager l'organisation et le déploiement de lignes de pédibus et vélobus par les établissements et les parents d'élèves
- En primaire :
  - Déploiement et retour d'expérience du programme Savoir rouler à vélo / Génération Vélo

- Au collège et au lycée :
  - Ateliers de réparation et d'électrification des vélos des enfants et des parents
  - Prêt de vélos aux enfants et parents
  - Challenge mobilité
  - Cycle pédagogique autour du vélo avec l'organisation de voyage à vélo sur le territoire



**Programme Génération Vélo**  
Commune d'Aydat



**Woodybus**



**Vélo-bus**  
Commune de Macon

**Maître d'ouvrage**

CC ALF, Communes, Département, Région

**Partenaires**

Etablissement scolaires, associations de parents d'élèves

**Calendrier prévisionnel**

2023-2033

**Estimation des coûts**

20 000 € HT pour l'achat d'un « Vélobus »

5 000 € HT par an pour l'animation du programme

**Outils de financement**

**Programmes CEE - Moby, Génération Vélo**

**Appels à projet**

*Département Puy-de-Dôme – Au titre de sa compétence sur les collèges*

*Région AURA – Au titre de sa compétence sur les lycées*

**Objectifs**

→ **Encourager l'acquisition du VAE** par un maximum d'habitants pour faciliter l'usage du vélo, et augmenter la part des déplacements réalisés à vélo

**Actions**

- En 2022-2023, **lancement d'une aide à l'achat de Vélo à Assistance Electrique (VAE)** pour les habitants du territoire comprise entre 150 et 300 € en fonction des revenus. Une aide cumulable avec les aides de l'Etat, et prévue sur une durée de 5 ans jusqu'en 2026
- Jusqu'en 2026, **évaluation annuelle et retour d'expérience** du système d'aide à l'achat de VAE :
  - Nombre de demandes, types de demandes, représentativité territoriale des demandes
  - Enquête auprès des bénéficiaires sur le type de vélo acheté et sur l'usage du vélo (fréquence d'utilisation, types de déplacements...)
- A horizon 2026 : **en fonction de l'évaluation du dispositif**, plusieurs questions se poseront
  - Maintien ou non d'un dispositif d'aide
  - Redéfinition ou non des priorités et conditions socio-économiques d'accès à l'aide :
    - Etendre l'aide à d'autres types de vélos (vélo classique, vélos adaptés aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR), vélos pliants) ?
    - Limiter l'aide à des vélos du quotidien (vélo de ville, vélo cargo...) ?
    - Faire évoluer l'aide vers d'autres besoins (antivol, casque, éclairage, kit de réparation, ateliers remise en selle...) ?

**Maître d'ouvrage**  
CC ALF

**Partenaires**

**Calendrier prévisionnel**  
2023-2026

**Estimation des coûts**  
10 000 € HT par an sur 5 ans. Au-delà, à définir en fonction des évolutions du dispositif.

**Outils de financement**  
**Appel à initiative - TEPOS-CV**  
**Appels à projet**



**Aide à l'achat conditionnée sur le revenu**  
CC Pays Mornantais

**Rappel du diagnostic**

Le diagnostic et les ateliers de travail ont fait émerger des besoins en matière de communication, d'information et de sensibilisation à destination de l'ensemble des publics (habitants, élus, entreprises, établissements scolaires, acteurs du territoire...) pour donner envie de faire du vélo, mettre en lumière les pouvoirs extraordinaires du vélo et surtout faire tomber les freins à la pratique et les idées reçues.

**Les ambitions**

Le dernier axe du plan d'action concerne le volet de la communication, la sensibilisation et l'information des habitants et acteurs du territoire sur les possibilités offertes par le vélo pour se déplacer sur le territoire.

La CC Ambert Livradois Forez souhaite proposer plusieurs outils et canaux de communication autour du vélo avec :

- **La fabrication de supports de communication** : un guide pratique pour se mettre au vélo et informer les usagers, une campagne de communication sur les idées reçues autour du vélo, un plan vélo présentant les itinéraires conseillés et les temps de déplacements à vélo
- **La création et/ou la participation à des évènements sur le vélo** : évènement annuel, challenge mobilité, présence sur les évènements existants du territoire
- **La conception et le déploiement d'une signalétique** commune et cohérente pour les itinéraires pour offrir une visibilité forte au vélo du quotidien sur le territoire

**Estimation des coûts**

85 000 €HT (investissement)

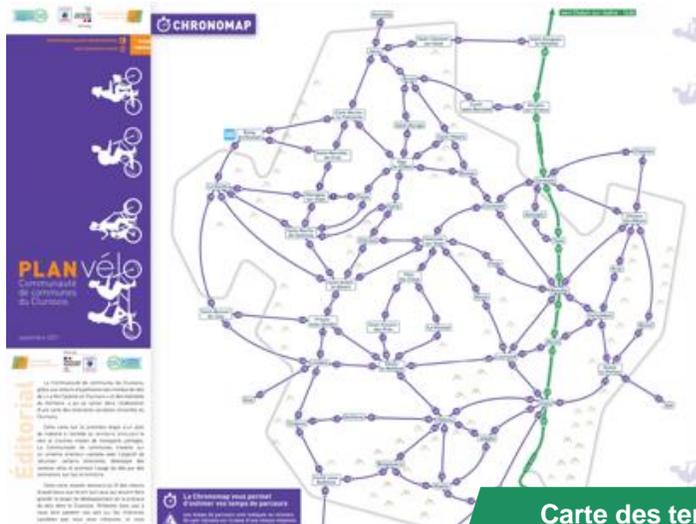
	2023-2026	2027-2030	2031-2033
<b>Action 16 - Déployer des outils de communication</b>			
Conception et diffusion			
Pérennisation et mise à jour			
<b>Action 17 - Organiser et soutenir les associations dans l'organisation d'évènements autour du vélo</b>			
Expérimenter un challenge mobilité	2024		
Expérimenter un stand d'information à la Cyclo des Copains-Cyfac	2024		
Lancement du service ambulant d'information	2025-2026		
Pérennisation des interventions événementielles			
<b>Action 18 - Concevoir et déployer une signalétique vélo unifiée et cohérente</b>			
Conception et déploiement de la signalétique			

**Objectifs**

- Améliorer la culture des mobilités actives
- Faire prendre conscience des **mesures proposées par ALF** en faveur de ses mobilités
- **Inciter au changement** des habitudes de déplacements

**Actions**

- Imaginer et construire un **panel d'outils de communication** à l'horizon 2023-2026 et les pérenniser à l'horizon 2033
  - Concevoir et lancer une campagne de communication sur les idées reçues
  - Concevoir et diffuser un guide pratique des usages auprès des habitants et acteurs du territoire incluant des éléments sur les bonnes pratiques, conseils, et informations
  - Concevoir et diffuser un plan vélo du territoire d'ALF, permettant aux usagers d'identifier les itinéraires conseillés et les temps de parcours
- Imaginer un kit « ressources » à destination des **élus et techniciens** du territoire sur le thème « pourquoi et comment encourager la marche et le vélo dans ma commune »
  - Recenser, centraliser et mettre en forme pour les besoins du territoire des ressources produites au niveau national ou régional (ADEME, CEREMA, associations d'usagers, etc...)



**Carte des temps à vélo**  
CC du Clunisois

**Maître d'ouvrage**  
CC ALF

**Partenaires**  
Communes, associations d'usagers

**Calendrier prévisionnel**  
2023-2026 : conception et diffusion  
  
2026-2033 : pérennisation

**Estimation des coûts**  
10 000 € HT (campagne de communication et guide pratique)  
  
5 000 € HT pour le plan vélo  
  
5 000 € HT pour le kit ressources

**Outils de financement**  
Appels à projet

### Objectifs

- Instaurer des **rendez-vous réguliers pour être visibles et pour animer le sujet** avec une approche variée (ludique, sérieuse, formations, ...) et au plus près des habitants
- Les événements en question **tournent directement ou indirectement autour des mobilités actives** ou de la transition écologique
- Ouvrir **un canal d'échange avec les citoyens** et recevoir des avis sur la politique de mobilités

### Actions

- Établir un **calendrier des événements** à intégrer ou à organiser avec différents horizons, et programme des animations. Par exemple :
  - Hebdomadaire sur les marchés avec la navette ambulante (cf. action 12) : réparations de vélos, livraisons de VAE et informations...
  - Annuelle à la cyclo des copains : informations et sensibilisations, parcours maniabilité pour les enfants, essais de VAE...
  - Annuelle ou biannuelle avec une fête du vélo ou de la transition écologique : sensibilisations, animations ludiques, bourse aux vélos, convergence vélo / vélo-parade, journée sans voiture, challenge mobilité...
- Mobiliser les **moyens internes, les partenaires ou prestataires pour l'organisation ou la participation aux événements**. Par exemple via des appels à projets citoyens pour faire émerger et porter les initiatives par des acteurs implantés sur le territoire (associations, collectifs...)



**Appel à projets citoyens événements vélo**  
CC Val d'Ille Aubigné

### Maître d'ouvrage

CC ALF, communes, associations locales

### Partenaires

### Calendrier prévisionnel

2024 : expérimenter un challenge mobilité / expérimenter un stand d'information à l'évènement Les Copains-Cyfac

2025-2026 : service ambulant d'information (cf [action n°12](#))

2026-2033 : pérennisation des événements

### Estimation des coûts

A partir de 5 000 € HT par an selon les ambitions

### Outils de financement

Appels à projet

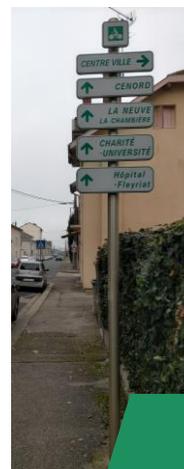
**Objectifs**

- Améliorer la **lisibilité, la visibilité et la reconnaissance des services et informations liées aux mobilités actives sur l'ensemble du territoire d'ALF**, pour une meilleure prise de conscience par les usagers et une maximisation de l'impact des mesures et services proposés par la CC en faveur des mobilités actives
- Faire entrer les **mobilités actives dans la « carte mentale »** des usagers
- Assurer une **bonne transmission de l'information**, et prendre en compte les besoins de tous les publics en matière de lisibilité

**Actions**

■ En lien avec les actions de l'axe 1 et la construction des outils de communication de l'action n°16, imaginer et déployer une signalétique commune, unifiée et cohérente pour l'ensemble des itinéraires cyclables et des services de mobilité mis en place par la Communauté de Communes :

- Définir les grandes orientations et la charte graphique générale
- Déclinaison des orientations générales sur les éléments d'information et de signalétique à déployer sur le terrain. Par exemple :
  - Signalétique directionnelle verticale ou au sol, sur et vers les itinéraires cyclables
  - Panneaux d'information sur l'utilisation des espaces de stationnement et services (utilisation de box, d'outils de réparation, de racks de stockage, de prises de recharge électrique, ...)
- Déploiement de la signalétique
- Mise à jour régulière et déclinaison des éléments signalétiques en fonction des évolutions des aménagements et services



**Maître d'ouvrage**  
CC ALF

**Partenaires**  
Communes, associations locales

**Calendrier prévisionnel**  
2023-2026

**Estimation des coûts**  
15 000 € (conception)

Coût d'équipement déjà inclus dans l'axe 1 sur les itinéraires concernés

2000 € HT du kilomètre pour l'investissement et la pose

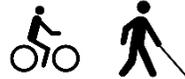
**Outils de financement**  
Appels à projet

**Signalétique verticale directionnelle** (Bourg-en-Bresse), **verticale point-nœud** (Somme), **horizontale** (Loire Atlantique)

## LE TEMPS DES INFRASTRUCTURES



*S'appuyer sur le patrimoine viaire des communes pour encourager la pratique du vélo et développer de grandes infrastructures cyclables le long des départementales + 1 réseau cyclable pour Ambert*



**65,7** Km de zones apaisées (6,1 km en 2022) au sein des 11 polarités et des bourgs traversés par des liaisons cyclables



**38,9** Km d'infrastructures cyclables (3,5 km en 2022) : piste cyclable, bande cyclable et voie verte

**21** km de Chaussée à Voie Centrale banalisée  
14,6 kilomètres de routes partagées

**106** kilomètres d'itinéraires conseillés



**X8** Une offre de stationnement multipliée par 8  
→ Une offre de stationnement diversifiée pour répondre à différents usages



Location longue durée de VAE (en cours) – Services ambulants : atelier de réparation, formation, test de vélos – aide à l'achat de VAE (en cours) – Accompagnement des entreprises – accompagnement des établissements scolaires dans un parcours d'apprentissage de la maternelle au lycée – Animation du territoire/fédérer les acteurs du territoire – expérimenter un système de vélo-bus – former à l'urbanisme cyclable – outils de communication : campagne de communication (en cours), plan vélo, guide pratique...